

Convention d'échange cultural

Entre les soussignés:

- D'une part : M, exploitant agricole (propriétaire ou locataire)*, demeurant à,

- D'autre part: M, exploitant agricole (propriétaire ou locataire)*, demeurant à,

* rayez la mention inutile

Il a été convenu ce qui suit:

Les parties procèdent à un échange de cultures portant sur l'exploitation des biens désignés ci-après :

- Le premier nommé autorise le second à exploiter les parcelles de terre sises à, au lieu-dit, cadastrées....., d'une contenance de

- Le second nommé autorise corrélativement le premier à exploiter les parcelles sises à, au lieu-dit, cadastrées....., d'une contenance de

Le présent contrat prend cours le et se poursuivra d'année en année. Il prendra fin sur simple avertissement d'un des cocontractants, par l'envoi d'un recommandé, les biens devant être libérés dès après l'enlèvement des récoltes en cours ou à la date d'usage pour la libération des pâtures.

Fait en deux exemplaires à, le

Signature du premier nommé :

Signature du deuxième nommé :

Signature de(s) propriétaire(s) pour accord dans le cas où les échangistes sont locataires :